cumeo
VOS FORMATIONS SUR MESURE

Programme de formation

Rémunération et régimes indemnitaires – Niveau intermédiaire

24/04/2026

Prix INTER : à partir de 750,00 € net de TVA

Durée : 2 jours soit 14 heures

Public : Toute personne en charge des ressources humaines.

Prérequis : Aucun

Objectifs :
Connaître les éléments constitutifs de la rémunération d'un fonctionnaire et d'un contractuel ;
Intégrer les primes et indemnités à la rémunération d'un agent public.

Programme :

1- Les éléments constitutifs de la rémunération des titulaires

Les notions de base
Le service fait
Le principe de parité
La structuration : corps/ cadre d'emploi, grade, échelon, indice
Le traitement brut indiciaire
Les compléments de rémunération : SFT, indemnité de résidence, indemnité compensatrice de CSG, les astreintes, la NBI, l'indemnité de télétravail, les IHTS, le remboursement domicile-travail, le forfait mobilité durable, la PSS, l'indemnisation des jours épargnés sur un CET, l'indemnité compensatrice de congés payés, les dispositifs d'accompagnement à la mobilité, la prise en charge des frais de changement de résidence…

2- Les éléments constitutifs de la rémunération des contractuels

Les principes essentiels
Les primes
La détermination et l'évolution de la rémunération
Les modes de fixation de la rémunération

3- Le régime indemnitaire

Les notions de base
L'IFSE
Le CIA

4- Les cotisations sociales

Les cotisations sociales salariales et patronales dans le cas d'un agent titulaire
Les cotisations sociales salariales et patronales dans le cas d'un agent contractuel

Programme de formation

5- Les prélèvements particuliers
Le trop-perçu sur primes
L'avis à tiers détenteur et la saisie sur salaire
Les retenues pour service non fait
le principe des quotités saisissables

6- La surcotisation du temps partiel
La rémunération à temps plein ou à temps partiel
L'impact du temps partiel sur le calcul du montant de la pension de retraite
Le temps incomplet/non-complet

7- Le prélèvement à la source (PAS)
Comment cela se passe pour les agents ?
Quel est le rôle de l'employeur ?
A dissocier du montant net social

8. Les contrats de droits privés
La rémunération des Parcours Emploi Compétences (PEC)
La rémunération des contrats d'apprentissage

Formateur référent :
M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), intervenant en prévention des risques professionnels agrée

Méthode pédagogique :
Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes et auto-positionnement ;
Activités brise-glace ;
Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;
Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactif.

Moyens et supports pédagogiques :
Présentations en vidéoprojection
Quiz interactifs / questionnaires
Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :
20 jours avant la formation, un questionnaire de recueil des besoins et un auto-positionnement est envoyé par courriel aux participants.
La préinscription est confirmée soit après avis du responsable de formation pour un salarié, un agent public ou un bénévole soit après concertation de l'intéressé-e.
Aucune inscription ne sera validée sans une convention de formation signée.
L'évaluation par le formateur se fait tout au long de la formation.

Programme de formation

A la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation ainsi qu'un auto-positionnement de fin de formation est envoyé par courriel aux participants.
90 jours après la formation, un questionnaire d'évaluation à froid est envoyé par courriel aux participants.

Informations sur l'accessibilité :
Tout participant en situation de handicap ou nécessitant une adaptation particulière, éprouvant des difficultés particulières ou ayant des contraintes spécifiques est invité à prendre contact avec notre référent handicap.
Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel NVDA/Jaws, langue des signes française etc.).